

Démarche : LYCÉE RABELAIS-MEUDON - 2ndes et nouveaux élèves - INSCRIPTION  
AU SERVICE DE RESTAURATION - ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Organisme : service de gestion

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Inscription au service de restauration du lycée Rabelais de Meudon

### Présentation du service de restauration et des modalités d'inscription

Le service de restauration fonctionne tous les jours de la semaine du lundi au vendredi.  
Les repas doivent être réservés obligatoirement avant minuit la veille au plus tard.

Les tarifs sont fixés par la Région Ile de France en fonction du quotient familial (de 0.50€ à 4.58€).

Le paiement s'effectue par prélèvement automatique autour du 5 de chaque mois (de octobre à juillet) calculé sur la base des repas pris le mois précédent.

Sur le site internet du lycée Rabelais

<http://www.lyc-rabelais-meudon.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique148>

vous retrouverez :

- le règlement intérieur du service de restauration
- le lien pour réserver les repas

Toute inscription doit se faire en remplissant le formulaire ci-dessous.

## IDENTIFICATION DU LYCÉEN

**NOM DE L'ELEVE**

EN MAJUSCULES

**PRENOM ELEVE**

EN MAJUSCULES

**Date de naissance**

**Entrée en classe de**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

2nde

1ère

Terminale

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

EXEAT ( CERTIFICAT DE RADIATION DE L' ETABLISSEMENT PRECEDENT)

L'EXEAT est un document administratif indispensable pour pouvoir inscrire son enfant à la restauration scolaire.

L'EXEAT n'est délivré qu'après :

- restitution des manuels scolaires

- paiement, s'il y a lieu, des sommes dues à l'établissement (demi-pension, internat ...)

Pour l'obtenir, il faut s'adresser au secrétariat de l'établissement scolaire que l'élève quitte.

En format PDF ou PHOTO.

## ÉLÉMENTS A FOURNIR POUR LA TARIFICATION

**Tarif et attestation du quotient familial**

Le tarif est déterminé par le quotient familial.

Si vous êtes allocataire CAF : l'attestation Région de restauration scolaire n'est plus envoyée de façon automatique aux familles mais sur demande, voir le MODE D'EMPLOI (<https://www.iledefrance.fr/morienter-etudier-me-former/lyceen/equitables-la-tarification-de-la-restauration-scolaire-en-fonction-du-quotient-familial-dans-les-lycees-publics-dile-de-france>) :

1. La famille reçoit, par courrier postal à son domicile, l'attestation de paiement de la CAF. La demande d'attestation se fait sur le site de la CAF, sur l'application mobile de la CAF ou sur les bornes de la CAF.

2. La famille télécharge ou imprime son attestation de paiement de la CAF depuis le site de la CAF ou depuis la calculette de quotient familial sur le site de la Région. Une évolution de la calculette de quotient familial a été développée sur le site de la Région <https://www.iledefrance.fr/equitables> et permet, aux familles, de télécharger leur attestation de paiement CAF en renseignant leur numéro d'allocataire et leur code postal.

Si vous n'êtes pas allocataire CAF : l'attestation de quotient familial doit être éditée depuis le site de la page <https://www.iledefrance.fr/equitables>

Si vous ne souhaitez pas le communiquer le tarif le plus élevé sera appliqué.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Justificatif de quotient familial de moins 3 mois

Joindre votre attestation CAF ou l'attestation de restauration scolaire ou l'attestation de QF explicitée ci-dessus

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

# LYCÉE RABELAIS-MEUDON - 2ndes et nouveaux élèves - INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION

Obligatoire (toutes les pages de l'avis) si et seulement si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de QF avec la "calcullette Région IDF" (Format pdf ou photo)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Avis complet d'imposition de l'autre parent si imposition séparée du foyer

Obligatoire (toutes les pages de l'avis) si et seulement si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de QF avec la "calcullette Région IDF" (Format pdf ou photo)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie complète du livret de famille

Obligatoire si et seulement si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de QF avec la "calcullette Région IDF" (Format pdf ou photo)

## NOM du responsable qui PAIE LES FRAIS de scolarité (restauration et voyages)

Nom du responsable légal financier qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

## PRENOM du responsable qui PAIE LES FRAIS de scolarité (restauration et voyages)

Prénom du responsable légal financier qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

## MAIL du responsable qui PAIE LES FRAIS de scolarité (restauration et voyages)

mail du responsable légal financier qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal financier qui PAIE LES FRAIS de scolarité (restauration , voyages et sorties)

Format pdf ou photo

## NOM du responsable qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité

nom du responsable légal financier qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

## PRENOM du responsable qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité

nom du responsable légal financier qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

## MAIL DU RESPONSABLE légal financier qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité

mail du responsable légal financier qui perçoit les aides si différent de celui qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal financier qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité

## Mandat de prélèvement

En validant cet engagement, vous autorisez le lycée Rabelais à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions du lycée Rabelais.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

L'adhésion au prélèvement automatique vaut également pour les échéanciers des voyages scolaires et des sorties scolaires.

Nom et adresse du créancier :

Agent comptable du lycée Rabelais

6 rue Georges Langrogné

92190 MEUDON

Identifiant Créancier SEPA : FR61ZZZ462281

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## ACCEPTATION DU RÈGLEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION

**Je, soussigné le responsable légal, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du service de restauration**

Cochez la mention applicable

Oui

Non